Service de l'eau
case postale 7416 – 1001 Lausanne

Ville de Lausanne

AIEHJ
Association intercommunale des Eaux du Haut-Jorat
A l'att. de M. Wilson Cardoso
Route de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

Analyse n°126764

dossier traité par M. F. Khajehnouri
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.AIEHJ.126764

Lausanne, le 11-03-2024

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.AIEHJ.126764**	Provenance de l'échantillon	Association AIEHJ
Date prélèvement	27-02-2024	Lieu de prélèvement	Source de Sottens après UV Prg-11
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	28121 - eau de boisson après traitement
Date d'analyse	28-02-2024 au 04-03-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	-

VM: Valeur maximale selon OPBD**
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité
** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Service de l'eau
case postale 7416 – 1001 Lausanne

Ville de Lausanne

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.AIEHJ.126764**	Provenance de l'échantillon	Association AIEHJ
Date prélèvement	27-02-2024	Lieu de prélèvement	Source de Sottens après UV Prg-11
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe

Conclusion globale Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.